

ANNEXE .BANK - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .BANK

version n°3.0 du 3 janvier 2020

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .BANK supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .BANK.1. Autorité de tutelle et Registre

.BANK est une extension générique dédiée à la communauté bancaire. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .BANK :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org>
- Registre :
fTLD : <https://www.ftld.com>
- Opérateur technique du Registre :
Neustar : <https://www.home.neustar>
- Registrars :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Tous les Registrars accrédités en .BANK disposent des mêmes droits d'accès au Registre. Aucun Registrar ne bénéficie d'un accès au Registre supérieur à celui d'un autre Registrar.

Article .BANK.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .BANK Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .BANK, définies par l'ICANN et fTLD, consultables aux adresses suivantes :

Politiques du Registre :
<https://www.register.bank/policies>, notamment :

- Politique d'utilisation (Acceptable Use Policy/ Anti Abuse Policy)
- Politique d'attribution des noms de domaine (Name Allocation Policy)
- Politique de sélection des noms de domaine (Name Selection Policy)
- Politique de traitement des données personnelles (Privacy Policy)
- Conditions d'éligibilité (Registrant Eligibility Policy)
- Politique de résolution des litiges relatifs aux conditions d'éligibilité (Registration Eligibility Dispute Resolution Policy)
- Politique de contestation des noms de domaine réservés (Reserved Name Challenge Policy)
- Politique Whois (Whois Access Policy)
- Exigence en matière de sécurité (Security requirements)

Politiques de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .BANK. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Vous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .BANK est disponible à l'adresse suivante:
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/bank>

Article .BANK.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
<http://www.gandi.net/domain/bank/info>

Gandi propose l'enregistrement de noms de domaine en .BANK dans le cadre de son Service Gandi Corporate.

Conditions d'éligibilité

Les .BANK sont réservés aux banques ; caisses d'épargne ; associations, fournisseurs de services et organismes de réglementation gouvernementaux dans le secteur bancaire, tel qu'établi dans les conditions d'éligibilité du Registre (Registrant Eligibility Policy) : <https://www.register.bank/policies>

Plus précisément les .BANK sont réservés aux :

1. Banques commerciales étatiques et régionales qui sont approuvées et encadrées par l'autorité gouvernementale de réglementation compétente;
2. Caisses d'épargne qui sont approuvées et encadrées par l'autorité gouvernementale de réglementation compétente;
3. Banques commerciales nationales qui sont approuvées et encadrées par l'autorité gouvernementale de réglementation compétente;
4. Associations dont les membres sont principalement des entités mentionnées aux points 1, 2 et 3;
5. Groupes d'associations dont les membres sont principalement des associations mentionnées au point 4;
6. Autorités de réglementation gouvernementales des banques commerciales, caisses d'épargne ou organisations dont les membres sont principalement composés de ces autorités de réglementation gouvernementales (sous réserve d'acceptation par le Registre);
7. Autres entités réglementées encadrées par l'autorité gouvernementale de réglementation compétente (sous réserve d'acceptation par le Registre). L'utilisation du nom de domaine doit principalement supporter les entités réglementées et ne doit pas être utilisé comme nom de domaine principal destiné aux consommateurs ou pour toute activité de marketing ou promotionnelle; et
8. Holdings et sociétés mère des banques commerciales et caisse d'épargne encadrées par l'autorité gouvernementale de réglementation compétente.

Avant d'effectuer Votre demande d'enregistrement sur Notre site, Vous devez valider Votre éligibilité auprès du Registre en complétant le formulaire disponible à l'adresse suivante :
<https://www.register.bank/get-started>

Vous devrez fournir, notamment, les informations de contact du titulaire du nom de domaine demandé, les informations de contact pour la vérification (ie : un directeur ou un responsable des ressources humaines de Votre entité), les informations de Votre autorité de réglementation si nécessaire, tout autre document justificatif.

Les demandeurs qui remplissent les critères d'éligibilité et qui ont été authentifiés, seront alors autorisés à enregistrer le nom de domaine en .BANK demandé. Pour cela le Registre Vous fournit un « token » que Vous devrez transmettre à Gandi après avoir effectué Votre demande d'enregistrement sur Notre site. Le « token » est valide pendant 15 jours.

Les informations du contact propriétaire que Vous indiquez lors de Votre commande sur Notre site doivent être identiques à celles déclarées au Registre lors de la procédure de vérification. A défaut

Vous devrez les corriger afin de pouvoir poursuivre Votre enregistrement.

Vous reconnaissez que le Registre vérifiera l'ensemble des demandeurs et des noms de domaine afin d'assurer le respect des conditions d'éligibilité et d'utilisation. Le Registre procédera à des re-vérifications tous les ans et en cas de changement des informations du contact propriétaire.

Sélection du nom de domaine

Les noms de domaine doivent correspondre à la dénomination sociale ou au nom commercial de l'entité ou à une de ses marques. Le Registre n'acceptera pas l'enregistrement de noms de domaine génériques.

Exigence en matière de sécurité

Vous reconnaissez avoir pleinement compris et respecter les exigences de sécurité mises en place par le Registre tels qu'exposés à l'adresse suivante : <https://www.register.bank/security>

- Email authentification pour assurer la protection de la marque en atténuant les risques d'usurpations, de phishing et autres activités malveillantes transmises par email.
- Multi-facteurs d'authentification (en particulier pour Votre compte Gandi) afin d'assurer que toutes les modifications des données d'enregistrement sont effectuées uniquement par les utilisateurs autorisés.
- Les noms de domaine en .BANK doivent utiliser des DNS en .BANK pour assurer la conformité aux exigences techniques.
- Utilisation du DNSSEC pour s'assurer que les utilisateurs d'Internet arrivent sur des sites internet légitimes et ne sont pas mal dirigés vers des sites malveillants.
- Cryptage fort (ie :TLS) pour assurer la confidentialité et l'intégrité des communications et des transactions sur Internet.

Politique d'utilisation

Le Registre a mis en place une politique d'utilisation des noms de domaine en .BANK : <https://www.register.bank/policies> (Acceptable Use / Anti-Abuse Policy).

Tous les noms de domaine doivent être utilisés pour servir les besoins de la communauté bancaire. En enregistrant un nom de domaine en .BANK, Vous acceptez d'être lié par les termes de cette politique d'utilisation qui interdisent notamment :

- a) L'utilisation du nom de domaine à des fins interdites par les lois de la juridiction dans laquelle Vous exercez une activité ou par toute autre loi applicable. Pour les compagnies bancaires, l'utilisation de Votre nom de domaine à des fins interdites par la réglementation bancaire notamment édictée par l'autorité gouvernementale Vous ayant accordé Votre statut est strictement interdite.
- b) L'utilisation du nom de domaine à des fins ou d'une manière qui enfreignent une règle ou une loi régissant l'utilisation d'Internet et/ou le commerce électronique (notamment « phishing », « pharming » (détournement de nom de domaine), distribution de virus ...).
- c) L'utilisation du nom de domaine afin de :
 - Violier la vie privée ou les droits de publicité d'un autre membre de la communauté bancaire ou de toute autre personne, ou violer une obligation de confidentialité que Vous avez envers un autre membre de la communauté bancaire ou tout autre personne ;
 - Promouvoir ou se livrer à un discours de haine, crime de haine, terrorisme, violence contre les personnes, les animaux ou les biens, ou intolérance envers ou contre toute catégorie protégée ;
 - Promouvoir ou se livrer à des comportements diffamatoires, harcelants, abusifs ou autrement répréhensibles ;
 - Promouvoir ou participer à de la pornographie ;
 - Promouvoir ou se livrer à tout spam ou autre courrier électronique de masse non sollicité, ou piratage informatique ou de réseaux ;
 - Promouvoir ou se livrer à des activités de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme ;
 - Violier les droits de propriété intellectuelle d'un autre membre de

- la communauté bancaire ou de toute autre personne ;
- Se livrer à des activités conçues pour tromper les tiers, se faire passer pour un tiers ou créer un risque de confusion ;
- Interférer avec le fonctionnement du .BANK ou des services offerts par le Registre ;
- Distribuer ou installer des virus, vers, bugs, chevaux de Troie ou autres codes, fichiers ou programmes conçus pour ou susceptibles de perturber, endommager ou limiter les fonctionnalités de tout logiciel ou matériel ;
- Diffuser des contenus faux ou trompeurs, ou des allégations non fondées concernant le Registre ;
- Donner un droit d'utilisation de Votre nom de domaine à un tiers ;
- Se livrer à un boycottage anticoncurrentiel ou violer les lois antitrust.

En tout état de cause, Vous êtes responsable de l'utilisation de Votre nom de domaine pendant toute la durée d'enregistrement.

Article .BANK.4. « Trademark Claim Notice » période

Conformément aux règles de l'ICANN, pendant l'EAP et à l'ouverture générale se déroulera une période de « Trademark Claim Notice » jusqu'au moins au 22 juin 2020.

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Étant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Article .BANK.5. Termes réservés et noms de domaine premium

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

- Termes réservés ICANN :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/bank> (specification 5. schedule of reserved names),
- Politique de contestation des noms de domaine réservés (Reserved Name Challenge Policy) :
<https://www.register.bank/policies>

Article .BANK.6. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .BANK.7.Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/bank>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques qui Vous seront communiqués par Notre service clients sur demande (le prix étant communiqué par le Registre sur demande).

Vous reconnaissez avoir pris connaissance et compris que les noms de domaine non standards (premium) peuvent avoir des tarifs d'enregistrement et de renouvellement non uniformes, et donc le tarif d'un nom de domaine non standard peut être différent du tarif d'un nom de domaine standard en .BANK.

Vous reconnaissez et acceptez que les frais de vérification (inclus dans le prix communiqué par Gandi) ne seront pas remboursés dans le cas où le Registre rejette Votre demande d'enregistrement (ie: si Vous ne remplissez pas les

conditions d'éligibilité).

Article .BANK.8. Stockage des données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation et la publication, dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents, ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Vous reconnaissez que l'utilisation d'un service de protection Whois (« privacy » ou « proxy » services) est interdite pour l'enregistrement et l'utilisation des noms de domaine en .BANK.

Article .BANK.9. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .BANK, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Le Registre a également adopté la procédure ERDRP (Registration Eligibility Dispute Resolution Policy) applicable aux litiges relatifs aux conditions d'éligibilité, telle que disponible à l'adresse suivante : <https://www.register.bank/policies>

Article .BANK.10. Transfer (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .BANK.11. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .BANK.12. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .BANK.13. Vos déclarations et garanties

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez que Vous devez respecter :

- les exigences du Registre notamment celles publiées aux adresses suivantes : <https://www.ftld.com/resources>, <http://www.ftld.com/faq-registrar> et <https://www.ftld.com/faq-dotbank> ;
- les politiques applicables publiées à l'adresse suivante : <https://www.ftld.com/policies> ;
- l'ensemble des lois, règlements et décisions de justice nationaux, étatiques et locaux applicables.

Vous devez respecter tous les engagements d'intérêt public (« Public Interest Commitments » tels qu'indiqués dans la spécification 11 du contrat entre l'ICANN et le Registre) et les politiques restrictives d'enregistrement (« Community Registration Policies » conformément à la spécification 12 du contrat entre l'ICANN et le Registre).

Vous déclarer posséder toutes les autorisations, statuts, licences et/ou autres justificatifs nécessaires pour exercer dans le secteur du .BANK. Vous devez signaler tout changement important quant à la validité de ces autorisations nécessaires à des fins de vérification que Vous Vous conformez toujours à la réglementation applicable et aux exigences en matière d'autorisation et, de manière générale, que Vous conduisez toujours Vos activités dans l'intérêt de Vos clients.

Vous Vous engagez à respecter l'ensemble des lois applicables, et notamment celles relatives à la vie privée, à la collecte et la divulgation des données personnelles, à la protection des consommateurs (notamment celles relatives aux pratiques trompeuses et déceptrices), l'équité en matière de prêts, au recouvrement de créances, l'agriculture biologique et aux informations financières.

Dans le cas où Vous utilisez Votre nom de domaine pour collecter et stocker des données sensibles sur la santé ou des données financières, Vous Vous engagez à implémenter les mesures de sécurité appropriées et raisonnables en fonction du service offert telles que définies par la loi applicable.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous devez prendre toutes les mesures nécessaires telles que requises par le Registrar ou le Registre concernant les demandes de mises en conformité, directives ou instructions de l'ICANN, et/ou telles que requises par le Registre à sa seule et entière discrétion comme étant raisonnablement nécessaire pour la fourniture de ses services, et pour la mise en conformité avec les exigences opérationnelles et de sécurité du Registre et ses [engagements](#), et notamment pour la surveillance de la conformité des noms de domaine enregistrés.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, ses prestataires de service, son agent de validation et ses autres fournisseurs ainsi que leurs sociétés affiliées, partenaires, sous-traitants, filiales, divisions, actionnaires, directeurs, administrateurs, employés, comptables, avocats, assureurs, agents, prédécesseurs, successeurs et ayants-droits contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses, connus ou non-connus, y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats découlant ou en relation avec Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article .BANK.14. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction, notamment, mais pas exclusivement :

- en application des stipulations adoptées par toute entité reconnue comme faisant autorité dans le domaine d'Internet (i.e : RFC ...) ;
- pour corriger des erreurs faites par le Registre, un prestataire de service du Registre, l'agent de validation, un Registrar et/ou tout autre fournisseur du Registre liées à l'enregistrement d'un nom de domaine ;
- pour non paiement des frais au Registre.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

Vous reconnaissez que dans l'éventualité d'un différend concernant l'heure d'entrée de l'enregistrement d'un nom de domaine dans le système du Registre, les logs du Registre feront foi.

-fin de l'annexe .BANK-